

## CALENDRIER DES COLLECTES 2018

### Collectes de novembre



6 et 27 novembre



14 et 28 novembre



13 et 27 novembre

### Collectes de décembre



18 décembre



12 et 28 décembre



21 décembre



Prochaine réunion du Conseil municipal :  
Lundi, 3 décembre 2018, à 19h30  
à la Salle Ernest-Lepage

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

30, RUE DE L'ÉGLISE, C.P. 40

SAINT-SIMON-DE-RIMOUSKI (QUÉBEC) G0L 4C0

TÉLÉPHONE : (418) 738-2896

[admin@st-simon.qc.ca](mailto:admin@st-simon.qc.ca)

# Bulletin Municipal

## **Campagne des paniers de Noël dans la MRC des Basques**

Parce que nous souhaitons que tous nos citoyens puissent goûter la joie de se retrouver autour de repas bienfaisants pour Noël, nous vous demandons de donner généreusement pour la campagne des paniers de Noël 2018 de la MRC des Basques. Nous ne passons pas aux portes pour recueillir vos dons. Les denrées non-périssables seront recueillies chez Métro aux Galeries Trois-Pistoles, à l'épicerie COOP IGA, dans les écoles et dans les différentes municipalités participantes de la MRC (*il y aura une boîte à cet effet au bureau municipal de St-Simon*). Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter les conserves maison ni les produits alcoolisés.

Vous pouvez donner de l'argent en postant un chèque ou un mandat poste à l'ordre des **Paniers de Noël 2018** et en le faisant parvenir à l'adresse suivante :

**Paniers de Noël 2018**

**Poste restante**

**Trois-Pistoles (Québec) GoL 4Ko**

Il est possible de recevoir un reçu d'impôts pour tout don de 20 \$ et plus. Les paniers de Noël sont réservés aux familles et personnes à faible revenus. L'âge limite des demandeurs a été fixé à 64 ans.

Les formulaires pour faire la demande d'un panier de Noël seront disponibles du 12 novembre au 4 décembre 2018 aux endroits suivants :

**Lundi le 12 novembre de 13h à 15h à la Salle Vézina** au sous-sol de l'Église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles. Il y aura là des personnes pour aider ceux qui le désirent à remplir les formulaires.

Du 12 novembre au 4 décembre, à la **Maison Le Puits** aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du mardi au samedi de 13h à 16h au 276 rue Langlais, Trois-Pistoles.

Du 12 novembre au 4 décembre

- **Au CISSS Bas Saint-Laurent : Trois-Pistoles (secrétariat du CLSC);**
- **Au bureau municipal de Saint-Simon-de-Rimouski, du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h;**
- **À la Maison de la Famille des Basques.**

Les formulaires doivent parvenir au Comité des Paniers de Noël au plus tard le 4 décembre. Les paniers seront distribués à compter du 18 décembre.

## **PROJET PROVINCIAL ARTERRE**

La MRC des Basques est maintenant inscrite au projet ARTERRE. Ce projet consiste à inscrire sur un site internet les producteurs agricoles qui pensent à vendre ou à transférer leur ferme, mais qui n'ont pas de relève identifiée. Les jeunes ou moins jeunes peuvent aussi s'inscrire sur le site en s'identifiant comme repreneur ou relève. Un agent de maillage a été embauché et il couvrira le territoire. Son travail consistera à mettre en lien et à accompagner les cédants et les aspirants tout au long du processus de transfert. Pour plus d'informations, communiquez avec M. Jean-Philippe Mainville au 1-833-551-7651, ou par courriel [jean-philippe.bsl@arterre.ca](mailto:jean-philippe.bsl@arterre.ca)

## **PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2019 – DITES-LUI MERCI !**

Les prix Hommage bénévolat-Québec sont remis par le gouvernement du Québec pour reconnaître l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Ils visent à récompenser les efforts fournis par des citoyens(es) dans leur communauté ainsi que l'action menée par des organismes en vue de promouvoir et de favoriser l'engagement bénévole.

### **Catégorie bénévole**

La personne bénévole s'engage à mettre de son plein gré son temps, sa motivation et ses compétences à la disposition d'un organisme à but non lucratif ou de personnes de sa communauté. Un prix distinctif qui souligne l'engagement dans le domaine de la communication est également remis dans la catégorie Jeune bénévole – Prix Claude-Masson.

### **Critères d'évaluation**

Engagement bénévole – notamment durée de l'engagement, motivation, ainsi que fréquence et diversité des actions ; Reconnaissance du milieu

### **Présentation du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit être présenté au plus tard le 5 décembre 2018. Pour transmettre le dossier en ligne : [www.ditesluimerci.gouv.qc.ca](http://www.ditesluimerci.gouv.qc.ca)

### **Renseignements**

Pour obtenir des renseignements additionnels ou un formulaire, communiquez avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales : 1-800-577-2844, poste 68159, [sacais@mtess.gouv.qc.ca](mailto:sacais@mtess.gouv.qc.ca)

**\*\*\* LA MUNICIPALITÉ DEMANDE À LA POPULATION DES NOMS DE BÉNÉVOLES AFIN DE LES SOUMETTRE POUR LE PRIX HOMMAGE. SI VOUS AVEZ UNE SUGGESTION D'UNE PERSONNE IMPLIQUÉE. CONTACTEZ-NOUS AU 418-738-2896.**

## **FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018**

**18-R-223** (REPORT DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE À LA ROUTE DE LA GRÈVE EN LIEN AVEC LA TECQ)

**CONSIDÉRANT QUE** la température ne permet plus la réalisation des travaux d'asphaltage projetée à la Route de la Grève et que la date limite de réalisation des travaux a été prolongée par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et que celle-ci a été établie au 31 décembre 2019 ; Il est résolu de reporter les travaux pour l'année 2019.

**18-R-224** (PROLONGEMENT DU DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU PORC-PIC À PARTIR DU PONT-BLANC)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski désire développer le secteur du Porc-Pic et maintenir un achalandage significatif, voire grandissant de ce secteur, il est proposé à la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski d'entretenir le chemin à l'année, et ce, jusqu'à la chute du Porc-Pic ;

**ATTENDU QUE** cette mesure permettra une facilité d'accès aux sentiers pour la raquette et la marche, suscitant de ce fait un accroissement de l'achalandage touristique ;

**ATTENDU QUE** les coûts estimés du déneigement sont de 2800\$ pour une distance additionnelle de 1 km, soit du pont blanc jusqu'à la chute du Porc-Pic, alors que l'entretien du trajet de 1,6 km de la route 132 jusqu'au pont blanc déjà effectué est estimé à 5000\$ ;

**ATTENDU QUE** la MRC des Basques propose de contribuer au coût de l'entretien hivernal pour la portion additionnelle du pont blanc à la chute du Porc-Pic au montant de 500\$, ce qui diminue les frais à 2300\$;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Clément Ouellet, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de prendre en charge le déneigement de la portion additionnelle de la route du Porc-Pic allant du Pont-Blanc à la chute, sur une distance de 1 km.

**18-R-227** (RENFORT POUR LE CLASSEMENT DES ARCHIVES EN URBANISME)

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice en bâtiments et en environnement ne bénéficie que d'un seul jour de travail par semaine pour effectuer les tâches courantes et qu'à son entrée en poste, aucun système de classement n'avait été mis en place ;

**QUE** cette absence de système de classement rend difficile la recherche documentaire et l'archivage de la documentation conservée au bureau municipal ;

**QUE** l'embauche d'une ressource contractuelle pourrait alléger la tâche de l'inspectrice et permettre une meilleure gestion des demandes et améliorer la recherche documentaire, contribuant ainsi à l'amélioration du service ;

**ATTENDU QUE** ces tâches seront confiées à Mme Karine Morin, remplaçante temporaire de Mme Joany Gagnon Théberge (de retour de congé de maternité) et que le contrat lui a été offert ;

**ATTENDU QUE** le contrat préliminaire est proposé sur une base de 6 mois, estimé à raison de 16 heures par semaine (selon la disponibilité de Mme Morin) pour un total estimé entre 560 et 590 heures et que celui-ci peut être prolongé au besoin et selon les disponibilités de l'employée contractuelle ;

**ATTENDU QUE** le traitement proposé est de 15,50\$/h et est rétroactif à la date de début de Mme Karine Morin dans ses fonctions d'adjointe à l'inspectrice en bâtiments et en environnements ;

**QUE** la dépense estimée dépendamment de l'avancement du travail se situe entre 8500\$ et 9000\$ ;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Pierre Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski d'octroyer le contrat d'adjointe pour le service d'urbanisme pour la durée et selon les termes établis dans la présente résolution.

**18-R-229** (RENOUVELLEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE ILLIMITÉ AVEC ME SOUCY, AVOCAT)

**CONSIDÉRANT QUE** le forfait téléphonique pour service juridique auprès de Me Rino Soucy, avocats de la firme Dufresne, Hébert & Comeau arrive à échéance le 7 novembre 2018 ; et que ce forfait est illimité et est proposé au montant de 350\$ plus taxes pour l'année 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le forfait téléphonique tel que proposé par la firme DHC.

**18-R-233** (CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL 2018)

La municipalité de Saint-Simon a résolu de faire un don de 50\$ au comité des Paniers de Noël 2018, en plus de publier une annonce et de mettre à disposition des citoyens une boîte de collecte de denrées non-périssables à l'entrée du bureau municipal.

## QUOI FAIRE AVEC LES FEUILLES MORTES ?

Voici quelques alternatives pour vous aider à disposer des feuilles mortes que vous retrouvez sur votre terrain :

### **#1 Les laisser sur le terrain**

Si vous avez un terrain peu aménagé ou boisé, cette première option est la plus simple, demande moins de travail et aide la biodiversité en plus de créer un engrais naturel.

### **#2 Sur la pelouse**

Utilisez une tondeuse avec une lame déchiqueteuse bien aiguisée pour déchiqueter les feuilles mortes qui se décomposeront rapidement. Passez la tondeuse sur les feuilles par temps sec et avant qu'elles ne recouvrent plus de la moitié de votre pelouse. Les feuilles contribueront à enrichir le sol et favoriser la croissance de la pelouse en plus de former une couche de matière organique permettant de mieux retenir l'eau.

### **#4 Un paillis naturel**

N'hésitez pas à prendre l'excédent de feuilles mortes et déposez-le dans vos plates-bandes pour l'utiliser comme paillis pour protéger vos plantes d'hiver. Au printemps, les feuilles se décomposeront et libéreront des éléments nutritifs utiles aux plantes. L'important est que les feuilles (déchiquetées ou non) ne forment pas une couche de plus de 15 cm.

Pour accélérer la décomposition, vous pouvez mettre les feuilles mortes dans des sacs plastiques avec des trous. Ces sacs ne sont évidemment pas destinés au dépotoir! Lorsque vous mettez des feuilles mortes dans un sac aéré pendant tout l'hiver, le printemps venu, vous aurez un paillis naturel.

### **#5 L'écocentre**

En dernier recours, vous pouvez vous départir de vos feuilles mortes à l'écocentre le plus près. La saison 2018 étant terminée, priorisez les autres alternatives.

### **#3 Au compostage domestique**

Vous pouvez mettre les feuilles mortes au compostage domestique, mais pas dans votre bac brun!



FONDATION <sup>MC</sup>  
DES MALADIES  
DU CŒUR  
ET DE L'AVC

Merci à nos dévoués(es) bénévoles ainsi qu'à nos généreux donateurs.

Nous avons ramassé la belle somme de 1 598,50 \$ à Saint-Simon.

*Sylvain Riou, responsable de la campagne 2018*

## Fabrique de Saint-Simon

La capitation est importante pour le financement de la Fabrique : entretien de l'Église, réparations urgentes et services pastoraux.

Soyons fiers et donnons pour son maintien à la fois religieux, spirituel et culturel. Sans ce soutien essentiel, il sera impossible de maintenir notre église en bon état. La capitation est de 50 \$ par adulte. Au 31 octobre 2018, nous avons reçu 4 200 \$, donc 84 personnes. Merci de votre contribution!

*Beaudoin Gagnon, Président*

## PATINOIRE SAINT-SIMON

OYÉ !! OYÉ !!

La neige fraîchement tombée nous rappelle les plaisirs de l'hiver. Ayant eu un franc succès l'an passé, les bénévoles de la patinoire de Saint-Simon sont de retour pour nous offrir le service de patinoire au Centre Communautaire Desjardins.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour offrir un petit 2h de leur temps lors de la fin de semaine (vendredi-samedi-dimanche) pour effectuer la surveillance du local, du matériel et des gens afin de confectionner un horaire pour la saison 2018-2019. Nous cherchons également des bénévoles pour les remplacements ponctuels.

Si vous êtes intéressés à combiner bénévolat et activité physique extérieure, simplement communiquer avec Sarah Gauvin au 418-738-2445.

Au plaisir de patiner ensemble !!

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES 2018

INVITATION INVITATION INVITATION

Vous avez dans votre organisme des bénévoles, ou vous êtes bénévole?

Le Centre d'action bénévole des Basques vous invite au **DÉJEUNER** soulignant la Journée Internationale des Bénévoles.

Vendredi le 30 novembre 2018

Déjeuner sera servi de 7h30 à 10h00

À prix populaire : 10 \$ pour tous  
(membres et non-membres)

Centre Colombien de Trois-Pistoles

Vous devez réserver à l'avance au  
418-851-4068

(La date limite est le 23 novembre)

\*\* Pas de vente de billets à la porte \*\*

En signe de partage, vous êtes invités à apporter des denrées non périssables (remises au Comité des Paniers de Noël). Ce geste vous donnera droit à un billet pour un tirage.

Nous vous attendons en grand nombre!!  
SVP transmettre l'invitation à vos bénévoles.

**CENTRE**  
**D'Action** **BÉNÉVOLE**  
DES BASQUES